



Le Trait

-Le Trait d'Union, Magazine d'information gratuit de la Commune de Changis

www.changis-sur-marne.fr

MAI 2011
No 7

LE MOT DU MAIRE



LE CONSEIL D'ETAT, sommet de l'appareil administratif.

Dans sa séance du 15 avril 2011, le Conseil Municipal a voté le budget 2011. Un dossier spécial de ce numéro en donne les grandes lignes. Il va nous permettre, je l'espère, de réaliser les investissements décidés dans le domaine de la voirie notamment, ainsi que l'aménagement de l'entrée de notre mairie afin de la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Dès le début 2012, des travaux plus importants seront entamés, suivant en cela la programmation évoquée dans un précédent numéro du « Trait d'Union » : enfouissement des réseaux Basse Tension et Téléphonie rue du Moncey, remplacement des canalisations plomb pour l'alimentation en eau des riverains, puis, si nos demandes de subventions aboutissent dans les délais prévus, réfection des trottoirs et de la voirie, et aménagements visant à rendre la

circulation plus « douce » sur cette voie départementale très fréquentée. Ces travaux engendreront inévitablement une gêne passagère qu'il faudra minimiser avec l'aide des entreprises, l'accompagnement de nos fonctionnaires de la voirie et... la compréhension des administrés.

Le remplacement de la taxe professionnelle par la contribution foncière des entreprises (CFE) méritait quelques explications que vous trouverez plus loin. Souhaitons qu'elles complètent celles données dans le n° 85 des « Elus vous informent ».

Rappelons que, cette année encore, la Commune n'a pas augmenté ses impôts locaux. La nouvelle répartition imposée par l'Etat n'apportera aucune ressource supplémentaire pour notre budget si l'on excepte celle, modeste, résultant de la hausse des valeurs locatives.

Pour terminer, quelques mots sur ce qu'il convient d'appeler l'échec de nos tentatives visant à gérer le stationnement envahissant des voyageurs empruntant le train. Malgré de multiples démarches auprès de RFF (Réseau Ferré de France), gestionnaire des entreprises foncières de la SNCF, le terrain de près de 7000 m² qui prolonge l'actuel parking côté gare (ancienne gare de marchandises) reste désespérément en friche, alors qu'il recèle un nombre de places potentielles important. En dehors de cette surface qu'il conviendrait de gérer avec prudence pour ce qui est du nombre de places à offrir, aucune solution alternative ne se présente, sauf à entamer une action répressive irréaliste à l'encontre de ceux qui utilisent un mode de déplacement à leur portée.

Nous n'abandonnons pas nos efforts pour autant et continuons à actionner tous les leviers possibles dans l'espoir d'être enfin entendus. L'Ecclésiaste dit bien : « Frappez et l'on vous ouvrira »... Signalons enfin, sur le plan Intercommunal, le dépôt du permis de

Jean-Paul SUSINI

LES IMPÔTS LOCAUX

Qui n'a pas entendu parler de la réforme de la Taxe Professionnelle mise en place en 2010 ?

L'objectif affiché est de faire bénéficier de la mesure, l'ensemble des secteurs d'activité (industrie, services, transports, commerces, BTP,...) et des entreprises qui produisent en France, quelle que soit leur taille, grande entreprise ou PME. La réforme devrait permettre d'augmenter leur capacité d'autofinancement et donc leurs investissements, dans l'espoir d'éviter les délocalisations. Pas question ici de formuler des critiques sur le système mis en place, pas plus que sur l'utilité de réformer. En revanche, une volonté d'expliquer sommairement les conséquences en quelques points.

Tout d'abord, sont créées des impositions nouvelles pour les entreprises, allant vers un élargissement des entreprises assujetties : certaines entreprises de services, qui ne payaient pas ou peu de Taxe Professionnelle deviendront plus largement taxées, notamment certaines activités bancaires.

Ensuite, et c'est le cas qui nous intéresse dans ce sujet, certaines taxes sont redistribuées entre différents niveaux de collectivités. Ainsi, par exemple, la TIPP (Taxe

d'Importation sur les Produits Pétroliers) perçue par l'Etat est-elle transférée à la Région. La part de Taxe d'Habitation perçue par les Départements sera dorénavant reversée aux communes/intercommunalités. Ainsi, alors même que, à priori les taux tant de la commune que de la Communauté de Communes (CC) ne devraient pas augmenter, vous verrez vraisemblablement sur votre feuille de Taxe d'Habitation 2011, la suppression d'une colonne (celle du Département), et les taux de la commune et de la CC augmenter sensiblement. Cela ne signifie pas que la commune percevra un produit plus important. Simplement, la part de Taxe d'Habitation que vous payiez auparavant au Département sera perçue par la commune

The image shows a facsimile of a French tax document for 2004. It is divided into several sections: 'IDENTIFICATION DE VOTRE IMPOSITION' (Taxpayer information), 'RÈGLEMENTS ET RÉCLAMATIONS' (Administrative details), 'RÈGLEMENTS SUR LE PaiEMENT DE L'IMPÔT' (Payment instructions), 'DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS' (Detailed calculation of contributions), 'SECURITE DE LA SOMME' (Security of the sum), and 'AVIS D'ÉCHÉANCE 2004' (Due date notice). The 'DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS' section contains a table with columns for 'COTISATION', 'TAUX', and 'MONTANT'. The 'AVIS D'ÉCHÉANCE 2004' section lists due dates for various months: 12 JANVIER 2005, 12 FÉVRIER 2005, 12 MARS 2005, 12 AVRIL 2005, 12 MAI 2005, 12 JUIN 2005, 12 JUILLET 2005, 12 AOÛT 2005, 12 SEPTEMBRE 2005, 12 OCTOBRE 2005, and 12 NOVEMBRE 2005.

Fac-similé d'une Feuille d'imposition.

et/ou l'EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal) dans le cadre de la nouvelle répartition des impôts dont l'objectif est de compenser la disparition de la TP.

Il paraissait donc important d'attirer votre attention sur ce sujet, car ceux qui regardent le détail de leur feuille d'imposition, risquent de penser que la commune a pratiqué une augmentation considérable de son taux. Il n'en sera rien. Cette réforme ne sera en revanche pas sans incidence sur la façon dont nous traiterons à l'avenir les évolutions des taxes locales touchant les habitants. Très clairement, nous n'avons plus guère d'interventions possibles sur les entreprises. Si la commune est aujourd'hui assurée par l'Etat de compensations à l'Euro près du produit de TP, ses marges de manœuvre pour le futur sont fort différentes. Nous pouvions auparavant intervenir sur quatre taxes dynamiques. Nous n'avons plus de levier que sur les seules taxes « ménages », le foncier non bâti reposant sur des bases très faibles. Sur ce sujet, comme sur tant d'autres, il nous faudra faire preuve de vigilance et d'expertise, les futures hausses reposant sur des bases beaucoup plus faibles.

Le point précédent, affairant aux impôts locaux, est directement lié aux finances communales. Vous pouvez approfondir ce sujet en vous rendant sur le site : <http://www.colloc.bercy.gouv.fr>

Les données proviennent du compte de gestion établi chaque année par le comptable public de la commune : le trésorier de La Ferté sous Jouarre.

LES GRANDES LIGNES DU BUDGET 2011

Nos recettes principales

en euros

• Impôts locaux.	323 182
• Excédent 2010.	125 811
• Cantine, location diverses, brocante et buvette.	30 000
• Dotations de l'Etat, département, région.	168 745
• Récupération de TVA pour investissements en 2010.	18 106

Nos dépenses principales

• Dette Communale (Intérêt + capital).	62 670
• Fonctionnement (Mairie, école, assurances cérémonies, impressions, fournitures...).	118 300
• Personnel et élus (rémunérations + charges).	261 800
• Voirie, bâtiments, aménagements (études, travaux, entretien, et achat).	145 000
• Consommables (cantine, EDF, GDF, fuel,...) hors voirie.	89 500

Quelques rappels

• La population de Changis en 2010 :	1069
• Nombre de logements :	450
• Résidences secondaires :	5
	(11% pour une moyenne départementale de 9%)

Nos impôts communaux en 2010

• Taxe d'habitation :	9,14%	moyenne départementale :	15,52%
• Taxe foncière bâtie :	19,71%	moyenne départementale :	23,99%
• Taxe foncière non bâtie :	46,55%	moyenne départementale :	48,10%
• Taxe Professionnelle :	4,95%	moyenne départementale :	15,87%

Nos impôts communaux en 2011

• Taxe d'habitation :	15,67%	(taux 2010 + taux département 2011)
• Taxe foncière bâtie :	19,71%	
• Taxe foncière non bâtie :	48,81%	(augmentation mécanique avec la taxe d'habitation : règle de lien)
• Cotisation foncière des entreprises :	13,43%	

LES COMMUNAUTES DE COMMUNES

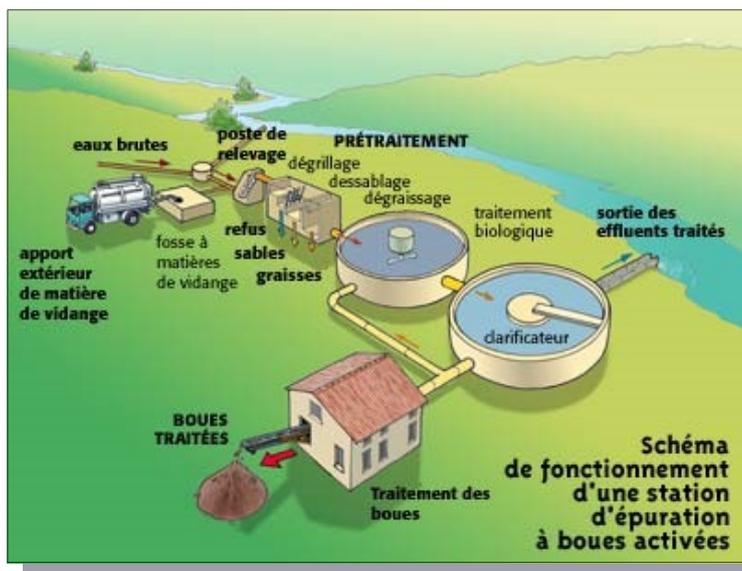
Les Communautés de Communes ont été créées par les articles 71 et suivants de la loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République, afin d'exercer en lieu et place des communes membres un certain nombre de compétences définies par la loi et leurs statuts. Dans la vie quotidienne des administrés, la Communauté de Communes du Pays Fertois (CCPF) a plusieurs compétences exercées en délégation des communes, mais nous avons décidé ici d'en prendre deux exemples précis : l'assainissement et les ordures ménagères.

1° L'ASSAINISSEMENT, DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

La loi sur l'eau de 1992 demande aux collectivités de mettre en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), afin de contrôler chacun des assainissements individuels sur son territoire. L'assainissement collectif correspond à la collecte des eaux usées, à leur transport puis à leur traitement en station d'épuration, avant rejet dans le milieu naturel (*voir schéma ci-contre*).

Sur le territoire, la production d'eau potable est réalisée à partir de trois captages.

Le captage principal est celui de la commune de Chamigny qui représente 88% des moyens de production de la CCPF (1 443 432 m³ en 2007). Il alimente les communes de Changis sur Marne, Saint-Jean les deux Jumeaux, Ussy sur Marne, Sainte-Aulde, Sammeron, Sept-Sorts, la Ferté sous Jouarre, Jouarre, Reuil en Brie et Chamigny, soit près de 17 000 habitants.



Le captage de Sainte-Aulde (Caumont) qui représente 9% des moyens de production (147 329 m³ en 2007) alimente les communes de Méry sur Marne, Nanteuil sur Marne, et Citry. Par ailleurs, une vente d'eau est effectuée pour la commune de Crouettes qui n'appartient pas à la Communauté de Communes du Pays Fertois.

Le captage de Méry sur Marne alimente uniquement la commune de Luzancy et représente 3% des moyens de productions (55 225 m³), soit environ 800 habitants.

Après traitement au chlore, l'eau est distribuée vers les réservoirs de Jouarre, de la Gallaise et de la Gambière, par les 215 km de canalisations réparties sur le territoire. L'eau doit être mise sous pression afin de pouvoir circuler jusqu'aux réservoirs : c'est le rôle des quinze stations de reprise et de surpression. Depuis des réservoirs, l'eau arrive alors aux robinets des 25 000 habitants du Pays Fertois, via des canalisations.

Du point de vue juridique, la commune a donc donné délégation à la Communauté de Communes pour l'assainissement collectif mais qu'en est-il pour l'assainissement individuel ?

Les particuliers ont l'obligation de :

- Se raccorder à un système collectif s'il passe à proximité de chez eux ou mettre en place et entretenir un système autonome d'assainissement à leur frais.
- Ne pas jeter de substances contaminantes, dangereuses ou toxiques dans le système d'assainissement. En effet, toutes les substances contaminantes rejetées dans les eaux usées se retrouvent dans les boues d'épuration et nuisent finalement à la qualité environnementale des opérations de recyclage agricole.
- Payer les redevances pour les services rendus afin de financer les coûts d'investissement et d'exploitation du réseau et de la station d'épuration.

En l'absence de réseau collectif, l'assainissement autonome est obligatoire (*voir schéma ci-après*).

Quelques chiffres liés au service d'eau potable de la Communauté de Communes du Pays Fertois :

- Nombre de communes desservies : 14 sur 19.
- Nombre de stations de production : 3.
- Nombre d'ouvrages de stockage : 28.
- Volume de stockage : 6 928 m³.
- Volume consommé en 2007 : 1 152 183 m³.
- Nombre de branchements : 8 746.

2° LES ORDURES MENAGERES

Depuis le 1er janvier 2005, le Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères (SMITOM) n'est plus compétent en matière de collecte, qu'il s'agisse des bacs de tri, mais aussi des bornes à verre. Désormais, en cas d'absence de ramassage qu'il s'agisse d'ordures ménagères, d'encombrants, de déchets recyclables ou encore d'obtenir un bac pour le tri sélectif, voire procéder à son remplacement, il faut se rapprocher de la Communauté de communes. La Communauté de communes compte dix neuf membres qui lui ont délégué la compétence « enlèvement et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés ».

La Communauté de communes exerce exclusivement la compétence « enlèvement » puisqu'elle a délégué, à son tour, la compétence « traitement et valorisation des déchets » au Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères du Nord Seine et Marne (SMITOM). Dans cette optique, un marché public a été signé avec la société VEOLIA (Aubine).

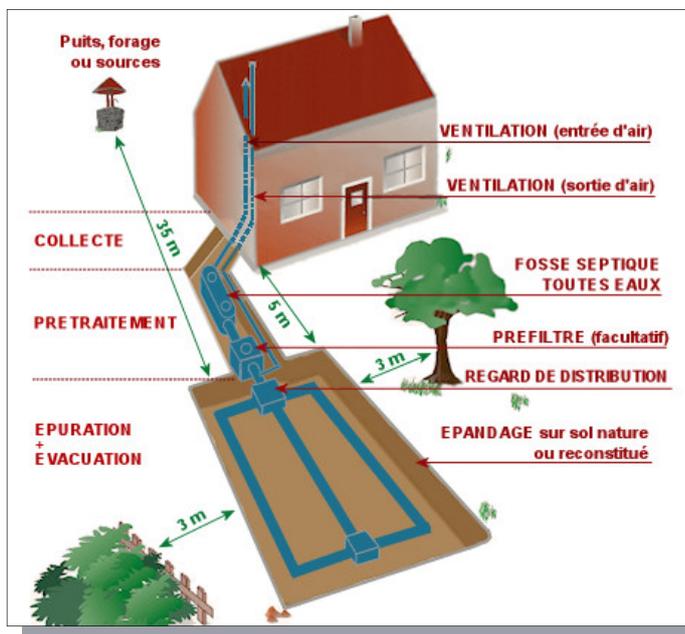
Pour rappel, sur Changis, un ramassage du tri sélectif a lieu tous les quinze jours, le mercredi et tous les vendredis la collecte des déchets ménagers et assimilés. Cette collecte est principalement financée par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M) payée par les ménages, les artisans, les commerçants et les activités diverses qui bénéficient de ce service.

Quelques chiffres clés :

- Le centre intégré de traitement de Monthyon a traité 17 848 tonnes de déchets d'emballages ménagers et journaux-magazines issus des bacs bleus ou jaunes.
- 8024 tonnes de verre ont transité par la plateforme de rechargement du verre en vue d'être expédiées en filière de recyclage.
- 122 638 tonnes de déchets ménagers et assimilés ont été incinérées en 2009.
- 12 déchetteries sont en exploitation. En 2009, 405 044 visites ont été comptabilisées sur l'ensemble des déchetteries du syndicat. A chaque visite, 162 kg de déchets sont déposés en moyenne.

Source de l'article : site internet de la Communauté de Communes du Pays Fertois, et site internet Wikipédia.

Sébastien GARET



ADVOCNAR

Association de Défense Contre les Nuisances Aériennes

L'enquête publique qui a eu lieu à Saint-Jean les Deux Jumeaux sur le relèvement du plafond d'altitude (300 m avant la descente finale sur l'aéroport Charles de Gaulle) (C.D.G) vient de s'achever. C'est une mesure positive pour les habitants du Val d'Oise et du nord Seine et Marne. Espérons que la finalité de ce projet sera favorable.

Cette mesure n'est qu'une étape parmi les nombreuses revendications d'ADVOCNAR. Une de ses dernières, régler le problème des zones noires situées au nord de l'Ile de France. Il a été demandé à la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) de remonter l'altitude d'interception de la descente finale à 1800 m au lieu de 1200 m prévus. L'ACNUSA (Autorité de Contrôle des Nuisances Aéroportuaires) soutient les propositions

d'ADVOCNAR. En cas de réponse favorable, la mise en œuvre de cette mesure ne pourra pas se faire à court terme car ce choix engendrerait une réorganisation totale du ciel européen.

Il faudra tout de même que ces deux organisations restent très vigilantes. En effet, l'acceptation des relevés des plafonds de descente engendrera une diminution de la pollution sonore pour certaines communes, par contre d'autres villages actuellement épargnés (Montreuil aux Lions, Chamigny) vont se voir touchés à cause de cette nouvelle configuration d'approche des avions, due à l'allongement des trajectoires de descente.



Un AIRBUS d'Air France sur le tarmac de l'aéroport C.D.G.

XENA CRÉATION
Fleuriste décorateur
2, place de l'hôtel de ville - 77100 MEAUX
Tél. 01 64 35 79 01 - Port. 06 86 67 52 83
E-Mail : xenacrea@aol.com

DEFIM LA REFERENCE DU
DIAGNOSTIC IMMOBILIER
www.defim.biz

OLIVIER BELLUTEAU
06 48 60 46 95

smdiag@defim.biz

4, cours Raoult - 77100 Meaux

Tél : 01 60 25 73 56 ■ Fax : 09 70 63 13 38

Echo de la Mairie

ADUOCNAR souhaite le soutien de toutes les communes concernées pour résoudre et mener à terme les étapes suivantes :

- Descente continue.
- Confirmation ouest systématique avec vent arrière jusqu'à 5 nœuds 24 h ^{H-HELLONEEN FONTS} 24, ce qui permettrait de diviser par deux les jours d'atterrissage.
- Application la nuit de 22 h à 6 h, d'une nouvelle trajectoire de décollage.
- Equilibrage opérationnel nord et sud (utilisation des pistes et trajectoires).
- Etablir un calendrier de retrait pour les avions les plus bruyants.
- Et surtout, la réduction planifiée des vols de nuit (ce point est celui qui représente la plus extrême résistance).



Un AIRBUS – A380-03-900 au décollage de Roissy - C.D.G. C'est actuellement le plus grand avion de transport civil du monde, (850 passagers prévus en classe touristes), le moins bruyant, et le moins polluant au monde.

Pour formaliser notre soutien, **ADUOCNAR** nous propose d'adresser à Madame la Ministre Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, un courrier au nom de notre commune ou au nom de l'intercommunalité dont nous faisons partie en précisant le nombre d'habitants que nous représentons. Plus les élus seront nombreux à appuyer les solutions ci-dessus, plus nous aurons de chances d'aboutir.

Vous-mêmes, vous pouvez rédiger à l'attention de Madame la Ministre, un autre courrier sur le modèle que nous a fourni ADUOCNAR ; ce modèle se trouve à votre disposition à la Mairie. Il vous sera remis sur simple demande.

Source de l'article : Circulaire d'ADUOCNAR du 11/ 04/ 2011, documentation de mars 2011.

Fred QUETIER



E.M.J. Peinture

- Peinture & Papiers Peints
- Décoration
- Revêtements sols & murs
- Ravalement

1A rue de la Ducharme
77660 Changis sur Marne

01.60.25.61.15
06.62.55.12.66



Tendance Clotilde

coiffeuse à domicile 06.81.38.25.17

Les Commissions

Le C.C.A.S.

Vous rencontrez des difficultés financières?

Vous avez besoin d'un conseil, d'une aide?

N'hésitez pas à faire appel au C.C.A.S de la Mairie (Centre Communal d'Action Sociale).

Nous étudierons votre situation et tenterons de vous apporter une réponse adaptée dans les plus brefs délais.

Toutes les informations sont soumises au secret professionnel.

GESTION ET COMPOSITION

Le C.C.A.S est géré par un Conseil d'Administration, constitué du Maire (Président) et en nombre égal :

- Des membres élus au sein du Conseil Municipal.
- Des membres nommés.

MEMBRES ELUS

Christine BELLUTEAU
Micheline DUCREUX
Elisabeth LAPEYRE
Jocelyne LUCZKOW

PRESIDENT

Jean-Paul SUSINI

MEMBRES NOMMES

Nelly COUCHOURON
Christiane BERGAMINI
Hélène FROIDEVAL
Thérèse ROGALA

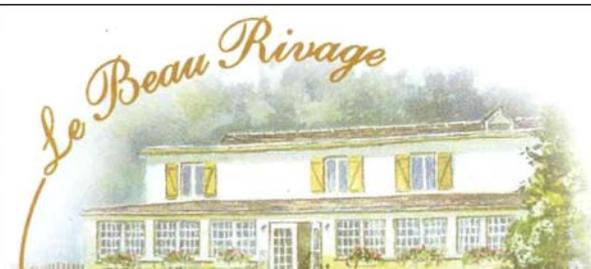
SON RÔLE

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S se réunit autant de fois que lui sont adressés des dossiers en vue d'une aide éventuelle, sinon au moins une fois par trimestre.

Le C.C.A.S. peut vous aider dans vos démarches administratives, être un soutien dans vos requêtes de recours gracieux auprès des administrations, vous aider ponctuellement par des aides financières, bons, colis alimentaires. Il vous orientera vers les organismes et services concernés.

Vous pourrez obtenir tous les renseignements nécessaires auprès du secrétariat de Mairie.

Nelly COUCHOURON



Le Beau Rivage
72, rue Pasteur - St Jean-les-deux-Jumeaux
Tél. 01 64 35 75 75 - Fax 01 64 35 77 68
Email : beaurivage77@wanadoo.fr
Restaurant - Terrasse Bord de Marne



Mathias Plomberie
Plomberie, chauffage, ventilation - Agencement cuisine et salle de bains
Dépannage, Urgence
Mr Sébastien MATHIAS
☎ 06.72.86.45.79
13 rue des Acacias 77660 Changis sur Marne
Tel : 01 60 25 44 18 Fax : 09 63 55 29 51 mathias.plomberie@orange.fr
SARL au capital de 5000 € Siret 504 550 641 000 14 APE 4322A

Les Associations



LE TENNIS CLUB DE SAINT-JEAN-CHANGIS

A la grande joie des adhérents et des membres de son comité directeur, le TCSJ se réjouit aujourd'hui du dynamisme, de la cohésion et de l'ambiance chaleureuse que l'on trouve au club. A juste titre, de plus en plus de sportifs du canton rejoignent l'association qui réussit à développer sa structure loisir et compétition tout en préservant son caractère familial.

Le championnat de printemps « jeunes » 2011 met en scène cette année 8 équipes regroupant 37 filles et garçons de 9 à 16 ans, sélectionnés du centre d'entraînement et du centre de perfectionnement. Ces compétiteurs représentent les couleurs du club lors de cette compétition régionale, leur permettant de disputer des matches homologués dans leur catégorie d'âge face à des clubs de toute la Seine-et-Marne. A l'image de la coupe Davis, cette épreuve par équipe développe le collectif,



L'équipe des jeunes du T.C.S.J.

le dépassement de soi pour le groupe et la cohésion de club ; des valeurs importantes et qui ont leur place dans notre sport individuel.



Animation Mini-Tennis T.C.S.J.

La progression d'un club passe également par la formation des plus petits et la détection des futurs potentiels, et c'est dans cette perspective que les 34 enfants de la section « mini-tennis » (enfants âgés de 5 à 7 ans) se sont retrouvés le samedi 9 avril sous un très beau soleil autour d'une animation qui leur était entièrement dédiée. Ateliers de motricité, de vitesse et de précision, jeux ludiques et tournoi de tennis adapté, ont regroupé les plus jeunes effectifs du club. A cette occasion un vrai terrain de mini-tennis mis à disposition par la ligue de Tennis de Seine et Marne a été installé sur les structures du club à la grande joie des enfants.

Les évènements à venir et à ne pas manquer au T.C.S.J

- *Sortie au tournoi de Roland Garros Paris 2011, le samedi 21 mai 2011.*
- *La Garden party du club le dimanche 5 juin 2011 dès 12H30.*
- *Passage des tests de balles 2011 pour l'école de tennis, les samedis 4 et 11 juin 2011.*
- *Fête de l'école de Tennis 2011 et remise des diplômes, le samedi 18 juin 2011.*
- *Stage d'été : 2ème et 3ème semaine de juillet (demi journée, ou journée complète).*

Retrouvez notre association sur notre site web :
<http://www.club.fft/saintjeantc/>

Alexandre VELLY

DOMISSE

Toutes compositions florales

24, Place de l'Hôtel de Ville
77260 LA FERTÉ-sous-JOUARRE

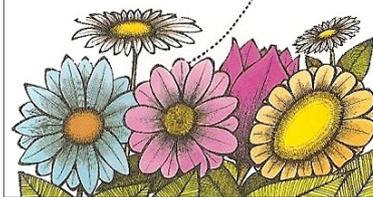
☎ 01 60 22 00 27



Service Interflora



www.jeanclaudedomisse.interflora.fr



Les Associations



CHANGIS-SUR-SCÈNE

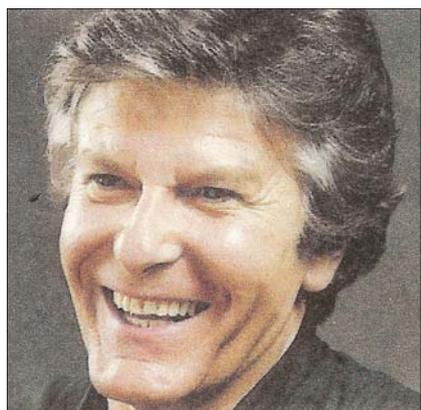
En mars, c'était le « Printemps des Poètes ». Déjà, en culottes courtes, j'étais poète. Encore maintenant, je corresponds poétiquement avec des poètes de CM2. Cette année, pour « Le Printemps des Poètes », je me suis plongé dans les « Haikus », petits poèmes japonais.

J'ai été séduit par cette poésie et je me suis mis à composer des Haikus. Pour Changis sur Scène cela donne :

Au mois de novembre
La soupière vous attendra
La soupière sera chaude
ou bien
Changis sur Scène
La soupière de l'amoureux
Mais quelle aubaine



Une partie de la Troupe théâtrale de Changis et leur metteur en scène dont les admirateurs Changissois et Saint-Jeannais apprécient le talent.



Jean-Michel DHERMAY

En attendant la soupière, notre association accueillera Jean-Michel

DHERMAY le samedi 28 mai 2011 au foyer rural.

Cette année, il nous présentera « Coups de théâtre en coulisse », ce sont des anecdotes, hommages, textes rares, pour des comédiens.

Je compte sur vous pour les partager.

Georges LE ROY

Ent. LAMOTTE PEINTURE DÉCORATION
Frédéric REVÊTEMENTS SOLS & MURS
VITRERIE RAVALEMENT

3, rue d'Ussy
77660 Changis-sur-Marne

Tél. : 01 64 35 98 14
Fax : 01 64 35 99 29
Port : 06 85 94 39 24
E-mail : frederic-lamotte@wanadoo.fr

Siret 324 199 542 00020



Mr. Bricolage
On peut compter sur lui.

Ma maison aime ça

Location de matériel - Bricolage
Jardin - Décoration - Mobilier de jardin
Découpe de bois & verre.
Pétrole à la pompe. Service 7/7

ZAC du Hainault - Sept-Sorts Tél. 01 60 22 36 00
77260 LA-FERTE-SOUS-JOUARRE

Les Associations

LES ŒUFS DE PÂ- QUES



Ding, dong, 10 heures !

Les cloches Pascals, annonciatrices de gourmandises chocolatées avaient bien fait les choses...

Ainsi, c'est avec les yeux pétillants et les papilles gustatives aiguisées que nos petites têtes blondes arrivaient au fil de la matinée pour fouiner çà et là, afin de trouver les œufs tant convoités ! Il fallait les voir courir par-ci, s'arrêter par là, pour tomber enfin en arrêt, sur l'objet tant désiré ! Les parents qui les accompagnaient ne les lâchaient pas une seconde des yeux, tant ils étaient émerveillés à regarder les allées et venues de leurs progénitures ! De plus, le temps était de la partie et les « clic-clac » des appareils photos fixaient cet instant magique pour les petits et les grands.

De l'avis de tous, cette matinée dominicale fut une réussite ; le visage des enfants en était la preuve.



La chasse aux œufs a commencé.

Remerciements : Un grand merci à l'Union des Maires de Seine du Canton pour la fourniture des œufs, source incontestable de cette matinée réussie.

Merci aussi aux bénévoles qui ont collaboré à cette manifestation.

Marcel FERRIER

Changym', l'esprit sportif et convivial.

Cela fait un peu plus de trois ans que notre association Changym' fait partie de la vie des Changissois. Cette année, nous sommes 41 licenciés et sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux adhérents. De plus, nos tarifs sont très raisonnables. Nous vous proposons des cours de gymnastique d'entretien basés sur des exercices dynamiques et variés. Nos séances sont adaptées aux possibilités de chaque personne.

Nos cours se déroulent le lundi de 19h30 à 20h30, le mercredi de 19h à 20h.

Et pour les seniors le mardi de 10h30 à 11h30.

Pour tout renseignement : 06.15.08.13.19 demandez Roselyne qui se fera un plaisir de vous renseigner.

Roselyne BIAIS

INFORMATION

Toute personne souhaitant participer à l'élaboration du « Trait d'Union » peut le faire si le sujet concerne la commune (histoire du passé, anecdote).

Il suffit de déposer l'article (signé) dans la boîte à lettre de la Mairie à l'attention de la Commission Communication. L'article pourra paraître en fonction des événements traités.

Richard FEDERAK

Les Associations



ASSOCIATION DES AMIS DE LA NATURE ———

Nous avons répondu à l'enquête publique apportant des modifications permanentes de la circulation aérienne.

Cette enquête ne semblait pas, à tort, concerner Changis. Nous l'avons signalé à Monsieur le Préfet qui en a informé le Président de la commission d'enquête.

Nous sommes allés à Saint-Jean les deux Jumeaux pour répondre à cette enquête.

Voici les remarques que nous avons communiquées à Monsieur le Commissaire enquêteur.

Ce dispositif nous semble positif car élever de 300 mètres l'altitude d'approche et baisser de 3 dB le niveau de bruit des aéronefs nous semble intéressant.

Par contre, il faudrait essayer de réduire le trafic aérien en accueillant les cargos à Vatry par exemple et en fermant l'aéroport Charles de Gaulle la nuit comme c'est le cas à Orly.

D'autre part, Changis sur Marne ne se trouve pas concerné par cette enquête, c'est un gag !

A qui ferez-vous croire que le bruit des avions survolant Saint-Jean et Jaignes ne va pas être perçu à Changis ? Sans compter les avions qui vont s'éloigner des quelques centaines de mètres de leur trajectoire et vont survoler Changis.

C'est bien du travail de technocrates, validé sur papier et ne tenant pas compte de la réalité du terrain.



Imaginez la nuisance...

Les Amis de la Nature

RAPPEL UTILE

Jardiniers et bricoleurs attention ! Assurez-vous que votre vaccination contre le tétanos est valable. N'hésitez pas à la faire vérifier par un contrôle sanguin des anticorps et à la refaire si nécessaire : le tétanos se soigne très mal et entraîne une fin excessivement douloureuse.

Françoise SUSINI

LUCIE
ESTHETICIENNE A DOMICILE

BEAUTE DES MAINS ET DES PIEDS
SOINS DU VISAGE ET DU CORPS
FORFAIT FUTURE MARIEE
MAQUILLAGE
EPILATIONS

RDV
0659454425
lucie@homeesthetic.fr

LUNDI AU SAMEDI
8H00 - 20H00
DIMANCHE & JOUR FERIE
MAJORATION DE 20%

WWW.HOMEESTHETIC.EK.LA

L'Atelier

Ouvert : Mardi au vendredi de 9h à 13h et 14h30 à 19h30
Samedi non stop de 9h à 19h30.

Horloger - Réparateur
Bijoutier - Créateur

01 60 23 96 64

8, rue Michel-Fauvet
La Ferté Sous Jouarre

Les Associations



US.CHANGIS - SAINT-JEAN - USSY - SAMMERON - SIGNY SIGNETS

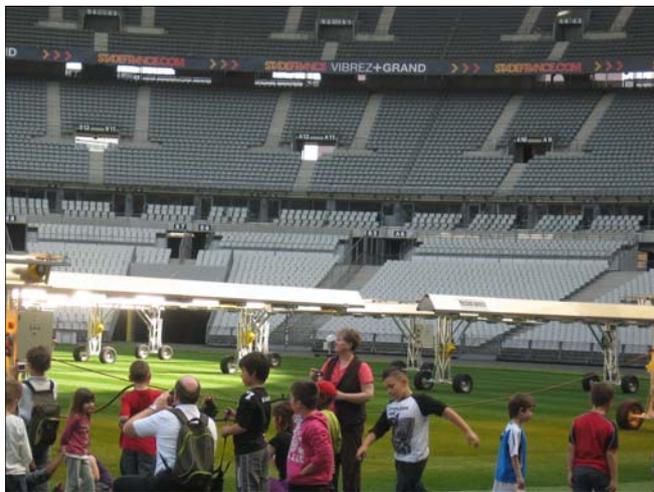
« La saison 2010/2011 devra être une saison charnière » telle était la volonté du président Gilles Perrette et de son bureau, et ce fut le cas, notamment à travers les différents et innovants projets que le club a pu proposer à ses adhérents. En effet, cette saison, pour les jeunes licenciés du club, aura été bien remplie. Nous allons vous exposer deux des projets mis en place par l'équipe d'encadrement.

La Sortie au stade de France

Ce sont près de 55 enfants accompagnés de leurs parents, qui ont pu participer à cette visite. Nos jeunes licenciés âgés de 6 à 14 ans ont vécu un moment inoubliable car la majorité d'entre eux avait au mieux un souvenir très vague de nos champions 1998 et 2000.

La visite a été très instructive pour eux en commençant par le vestiaire des bleus faisant 200m², en passant par le jacuzzi présent dans le vestiaire ; chacun d'entre eux s'est pris au jeu : « et pourquoi pas moi, peut-être qu'un jour ce sera ma place dans le vestiaire » rêvait l'un d'entre eux.

Les parents qui ont fait le déplacement étaient tout aussi étonnés de voir le privilège que possèdent nos footballeurs professionnels, et après avoir visionné une vidéo sur l'histoire du Stade de France, c'est à la boutique et au musée que s'est achevée cette visite qui restera à jamais dans leur mémoire.



Combien de rêves ont du passer dans les têtes de ces enfants ce jour là... Ils étaient dans l'Antre des Champions !

Premier stage sur une semaine



Les jeunes footballeurs très attentifs à leurs entraîneurs, sur le nouveau terrain d'honneur en synthétique d'Ussy sur Marne.

C'est une première en effet, le club a mis en place un stage de perfectionnement pour les 6 - 14 ans, pour une période d'une semaine. Ce stage a été une réussite car l'ambition de départ était de recevoir une vingtaine de joueurs, et c'est près de trente joueurs qui se sont inscrits et nous avons dû refuser 16 inscriptions.

Sur un rythme très élevé, les stagiaires assidus ont suivi cet événement qui s'est déroulé de la manière suivante:

- **matin....** Entraînement ; **midi.....** repas dans le bungalow du stade (repas pris en charge par le club) ; **après-midi.....** séance vidéo, puis exercices. Les séances vidéo ont énormément intéressé nos jeunes footballeurs pour leur sport. Des vidéos sur le dopage et ses méfaits ont été visionnées et les interventions sur le sujet ont suscité des interrogations chez beaucoup d'entre eux.

A la fin du stage et pour leur implication, tous les stagiaires ont été récompensés par une médaille et un diplôme de réussite au stage de perfectionnement. Les joueurs en garderont un souvenir impérissable, et en redemandant. Une autre session est en préparation pour le début de la saison prochaine pendant les vacances d'octobre sur notre nouveau terrain synthétique ; nul doute que le succès sera au rendez-vous.

Le manager Général
Yannick Sainte LUCE



Les Grognards de la

Préambule sur la création de l'Association

« Dans un instant un peu fou? des amis, tous originaires de cette région briarde, autour d'une bonne table, se mirent à rêver et à laisser s'exprimer leurs ressentis sur l'identité nationale, ce rapport à un terroir quelles que soient ses origines, ses cultures et ses cultes, qui se doit de communiquer dans une pensée unique, afin de vivre avec fierté et légitimité son appartenance à la Terre de France et à l'héritage d'un passé glorieux.

Donnant libre cours à leurs imaginations, probablement imprégnées de souvenirs vécus dans « des vies antérieures », ils se permirent de penser qu'il était encore possible, alors que l'individualité aujourd'hui sépare les êtres des racines de leur nation et de cette époque moderne qui rend la sensation que tous, sont devenus des citoyens du monde, qu'il serait temps d'enseigner plus de patriotisme fraternel, pour sauvegarder le devenir de tous et maintenir des liens profonds entre les générations.

Pour symboliser cette vision, ils envisagèrent de fédérer autour d'une commémoration mettant en avant un évènement du passé, toutes les communes et villages de leur région, pour célébrer une page d'histoire oubliée, en mettant à l'honneur les volontaires militaires de tout âge, qui, venant renforcer les armées régulières, participèrent



De gauche à droite : M. François La Burthe, Mme Isabelle La Burthe, M. Jean-Alain Gilormini, M. Thierry Angel, M. Laurent Depierre.

Historique de l'évènement

« A la fin de la Campagne de France, la dernière résistance Française, face aux troupes alliées russes et ensuite prussienne, regroupées pour passer la Marne, afin de prendre Paris, s'affrontèrent aux unités de ligne de l'armée de l'empereur Napoléon 1er et à la Garde Nationale, sous le commandement du Général Ledru des Essarts, le 27 mars 1814, sur les terres de Brie, au nord de la Seine et Marne.

C'est dans cette période difficile de notre histoire locale, que « l'Association les Grognards de la Marne », ont pris la décision de souligner l'engagement républicain et l'esprit de sacrifice de ces hommes deux fois citoyens, en reconstituant la bataille de Saint Jean les Deux Jumeaux et de Trilport, entre Meaux et la Ferté sous Jouarre.

Pour ce faire, l'Association a, en effet, envisagé de recruter pour l'occasion, des volontaires dans la douzaine de villes et villages, pour constituer les compagnies de Gardes Nationaux, les équiper, les instruire, et les faire participer, aux côtés des groupes de reconstituants passionnés d'épopées du 1er Empire, venant de toute l'Europe ».

Le vice Président, le colonel de réserve Eric KIN-

Les Associations

CLUB DE L'AGE D'OR



L'année 2011 a bien commencé pour notre Club. Le 30 janvier, nous nous rendons au théâtre de la Michodière pour la pièce « A deux lits du délit ».

Une bonne comédie, pleine de rebondissements et de quiproquos, qui nous a fait passer une bonne journée.

Le dimanche 27 février a eu lieu notre assemblée générale, une soixantaine d'adhérents étaient réunis autour d'un bon repas préparé par Monsieur XILLIOX et son équipe.

La bonne humeur et le plaisir de se retrouver étaient de mise.

Lors du compte rendu de nos activités, nous avons procédé à l'élection de notre trésorière et la secrétaire adjointe qui sont respectivement Mesdames BETHUNE Danièle et CHABOT Irène. Au nom des adhérentes et adhérents du Club, je remercie

Madame RAITON Christiane pour son professionnalisme, sa rigueur et sa gentillesse. Son départ en tant que trésorière et de notre commune laisse un vide. Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur dans sa nouvelle vie.

Le jeudi 10 mars, c'est le casino d'Enghien les Bains qui nous accueille pour l'opérette « Violettes impériales ».

Tous les mois, nous proposons une sortie ou un repas. A l'heure où paraîtra le journal, nous serons allés à Gérardmer pour la fête des jonquilles. Le 4 juin un repas au « Beau Rivage » nous réunira à nouveau.

Notre Club n'est pas statique, nous essayons de vous satisfaire au mieux de nos possibilités.

En ce jeudi 4 mai, nous avons fêté l'anniversaire de l'une de nos doyennes du Club de l'Age d'Or.

Madame Christiane CHARPENTIER porte allègrement ses 90 printemps ! Toujours souriante et un rien « taquine », elle fait fi des petits « bobos », été comme hiver, elle est toujours présente le jeudi.

Il est normal que nous entourions et mettions à l'honneur nos « Mamy ». Après une vie de travail bien remplie et d'éducation des enfants, elles ont le droit de se reposer sur nous. Ces quelques fleurs vous prouvent notre affection.



Madame Christiane CHARPENTIER toujours souriante et un rien « taquine », Jeune de ses 90 printemps !

Le vendredi 6 mai, nous voilà partis pour la visite du château de Saint-Fargeau et du chantier médiéval de Guedelon. Ce fut une journée agréable et ensoleillée. Les explications sur la construction d'un château fort avec les moyens techniques du XIII^{ème} siècle étaient très intéressantes. La promenade en Malle Poste dans le parc du château de Saint-Fargeau a clôturé la journée.

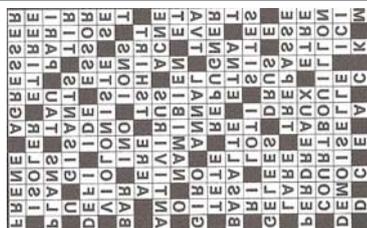


Des convives, tous heureux de passer un bon moment ensemble.



Une promenade en Malle Poste qui nous a transporté dans le temps.

Maryse ROBIDOU



Les Associations

A.A.P.P.M.A LA SON-

Les Echos de la Rivière



Le bord de Marne et le Pâtis à Changis, un site de choix pour nos pêcheurs.

Au moment où je rédige ce papier, la Marne depuis bientôt dix années n'a pas quitté son lit. Il est vrai que depuis quelque temps nous n'avions pas eu un hiver aussi précoce. La neige était au rendez-vous pour le réveillon, mais cela n'empêche qu'il nous faut faire le bilan de l'année écoulée.

Les débuts de saison n'ont guère été cléments pour nos amis les trempés de fil. Bon nombre sont rentrés bredouilles, mais comme toujours ce n'est pas le pêcheur qui est mauvais : c'est bien entendu la faute du poisson...ou du temps.

Notre année 2010 s'est terminée avec la réalisation de tous les engagements que nous avons annoncés le jour de notre Assemblée Générale, à savoir notre action dans les écoles ainsi que le concours inter-écoles qui, encore une fois, a été enlevé par les enfants de l'école communale de Saint-Jean. Nos concours de pêche au feeder ont rencontré un vif accueil et surtout lors du premier marathon de feeder en hommage à notre Président disparu : Monsieur Claude BRONCHARD.

Notre concours de pêche « au coup » a été aussi un succès.

A noter : quelques nouvelles cartes de pêche accessibles à tous les pêcheurs de Seine et Marne et d'ailleurs. Lors de notre Assemblée Générale qui s'est tenue à Ussy, début janvier, nous vous avons annoncé un rempoissonnement de brochets et de tanches. Il aura lieu en décembre ; quant à la création, à Saint-Jean, d'un ponton pour personnes à mobilité réduite, elle est à l'étude.

Pour terminer, je tiens à remercier nos dépositaires qui, grâce à leur dévouement, ont vendu tout au long de l'année nos cartes de sociétaires ; en particulier « Titi et Flo » à Ussy, Jérôme à Changis, Annie et Bachnie à Saint-Jean. Encore un grand merci à eux et bien entendu à très bientôt au bord de notre belle rivière la Marne.

Le Président
Pierre LABAEYE

L'Invisible
Prêt-à-Porter - Lingerie
Femme



Eden Park
Fleur de Sel
Lacoste
Newman
Alain Manoukian
Lise Charmel
Lou
Karting
Christine Laure
Eva Kayan

3-5 rue Pierre Marx - 77260 La Ferté-sous-Jouarre
Tél. 01 60 22 09 89

CORDONNERIE DU CENTRE



CLÉS MINUTE
CEINTURES
PILES
TAMPONS
(délai rapide)

GRAVURE
PLAQUE AUTO
CARTES DE VISITE
(PROFESSIONNELS - PARTICULIERS)

12, rue Pierre Marx - 77260 LA FERTE SOUS JOUARRE
Tél./Fax : 01 60 22 71 73

Les Associations

ASSOCIATION SCOLAIRE

Le dessert de mai : Les Tilleuls à Chantilly

Lundi 2 mai à 8h 30 l'école part pour sa sortie scolaire. Arrivés devant la grille du château, tous les élèves sont émerveillés par le site. Dans les douves il y avait de nombreuses carpes affamées. Ensuite toutes les classes se sont séparées suivant les ateliers choisis :



Des enfants apparemment ravis de leur journée au magnifique Château de Chantilly. Les accompagnatrices semblent l'être aussi.

Modelage ou dessin d'un buste, visite du château sur le thème : à la table des rois, un parcours à thème dans le parc quatre statues à retrouver représentant la Terre, l'Eau, le Feu, et l'Air.

Pendant le pique-nique nous avons eu le droit d'assister à un défilé de limousines.

17h00, il est déjà l'heure de reprendre le car, nous restons un peu sur notre faim de ne pas avoir pu consommer tout le dessert de mai.

Les enfants de l'école des Tilleuls.



ÉCOLE DES TILLEULS

Loto du 12 mars.

Nous remercions vivement tous les participants, bénévoles et les partenaires de cette soirée qui a eu un succès au-delà de nos espérances.

Carnaval de l'école du 08 avril.

Les enfants de l'école ont fêté le carnaval au sein de l'établissement scolaire, gâteaux et confettis étaient de la fête.

Sortie scolaire du 23 mai (PS/MS/GS ET CP) et, du 31 mai CE1/CE2/CM/1 et CM2).

Les enfants participeront à une sortie pédagogique à Château-Thierry dont le thème sera la vie quotidienne dans une basse cour de château fort aux X^{ème} et XI^{ème} siècles.

Kermesse du 18 juin.

Le spectacle de fin d'année présenté par les classes de l'école de Changis sur Marne aura lieu le samedi matin, et sera suivi de la kermesse de 12H30 jusqu'à 17 H00, avec petite restauration et buvette sur place.

Comme chaque année nous faisons appel aux bénévoles à partir de 9H30 pour la préparation des sandwiches et la mise en place des stands. A ce propos une liste sera affichée à l'école ; chaque parent pouvant s'inscrire pour tenir le stand de son choix, même pour une heure ou deux.

Les gâteaux, préparations salées ou sucrées faits maison seront comme toujours très appréciés.

Repas annuel du 18 juin

La kermesse sera suivie d'un barbecue avec animation, la soirée débutera à 19H30 dans la cour de récréation de l'école, ou en cas de mauvais temps... dans la salle du foyer rural. Le tarif restera le même que pour 2010 : 10€/adulte, 5€/enfant de 6 à 12 ans inclus, gratuit pour les moins de 6 ans.



Au carnaval du 08 mai, on pouvait voir la joie des enfants sur leurs visages.

Les Associations



ASSOCIATION TÊTE - ARTS



Chantal HACQUARD avec ses élèves dans l'atelier d'Arts Plastiques, c'est dans ce lieu que s'exprime l'inventivité des jeunes artistes.

Avec ce soleil qui ne veut plus nous quitter, ouvrons les fenêtres de l'atelier, enfilons les blouses et prenons à pleines mains cette belle terre rouge, nommée argile, et de nos doigts élaborons chacun un bas relief de notre propre création...

Chantal HACQUARD



L'œuvre d'un des élèves, ici, un travail de modelage qui deviendra un bas relief, après beaucoup d'heures de travail.

L'ATELIER THÉÂTRE



Les Jeunes de l'atelier théâtre.

Les comédiens et les circassiens de « Tête-Arts » préparent leur spectacle de fin d'année et vous donnent rendez-vous le jeudi 16 juin à 19 heures au Foyer Rural.

En première partie, vous pourrez voir les jongleurs, les acrobates et les équilibristes marcher, sauter, rouler, s'envoler... Après l'entre-acte une pièce de théâtre dans le même thème : « Si le cirque nous était conté ... »

Soirée agitée en perspective.

Laurent VARAINE-JARNAC

Le travail de jonglerie demande une grande maîtrise de soi.

L'atelier-théâtre est en pleine préparation du spectacle



de fin d'année. Après avoir passé les deux premiers trimestres à découvrir le plaisir de « jouer ensemble » et les différentes techniques théâtrales, le groupe d'adolescents aborde avec bonheur les répétitions. Au programme : apprentissage du texte, appropriation des personnages et travail de mise en scène collective. C'est dans la bonne humeur et l'allégresse que se profile une pièce aux accents clownesques. Ces quelques mois auront permis à tous de découvrir ou de redécouvrir la générosité dont chaque acteur doit faire preuve.

Laëtitia FLOSI

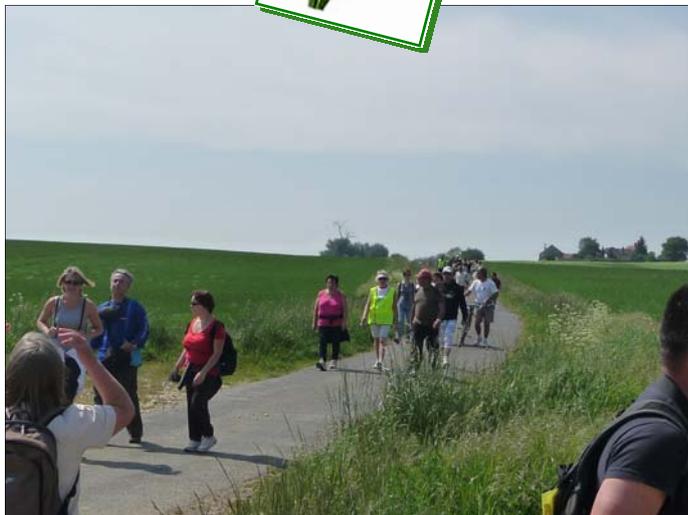
Les Evénements Passés

Randonnée Pédestre du 1er Mai



Les communes de St-Jean et de Changis étaient ravies que la Météo ait bien fait les choses pour l'organisation de la randonnée pédestre du 1er Mai : le soleil était radieux et personne ne s'en plaignait ! Tout d'abord, l'accueil des participants (70 environ avaient répondu présents) à St-Jean, Place de l'église, était organisé par " St-Jean Animation " avec un café de bienvenue. Les victuailles de chacun étaient acheminées sur le lieu de pique-nique afin de soulager les épaules des participants.

Puis, ce fut le départ, avec en tête Mme Chantal Schuller qui avait préparé l'itinéraire ; tout au long de ce trajet elle donnait des explications sur les différents sites qui jalonnaient cette randonnée. Les marcheurs étaient tantôt groupés, tantôt éparpillés sur les chemins ; puis tous se retrouvèrent au lieu de pique-nique (un hangar prêté pour l'occasion par M. Daguet qui ne manqua pas de mettre à notre disposition tables et bancs).



Marchant d'une cadence soutenue, la colonne des randonneurs s'étire dans la campagne briarde.

Là, un apéritif, apprécié de tous, était servi par " l'équipe animation de Changis " ; puis les marcheurs de tout poil sortaient les victuailles de leurs paniers, avec pour chacun des spécialités qui furent partagées par tous : des moments de convivialité que l'on redemande ! L'heure du départ ayant sonné, c'est avec entrain que tout le monde repartait.

Pour les plus courageux, Mme Schuller proposait de rallonger le parcours, ce qui combla la majorité des participants !

Après que les 15 kms, ou un peu plus pour certains, furent avalés, c'est avec un peu de nostalgie, que les randonneurs se quittaient, après avoir récupéré leurs paniers, sacs à dos ou glaciaires en se disant que l'on attendra, non sans impatience, l'édition prochaine.

Remerciements :

Ils vont tout d'abord à Mme Schuller pour son dévouement et sa gentillesse à la préparation et la confection de cette randonnée, ainsi qu'à Mr et Mme Daguet de Montretout pour le prêt du hangar, des tables et des bancs, et enfin aux deux équipes animation de Saint Jean et Changis.

Marcel FERRIER

TOPOGRAPHIE V.R.D.
Tous travaux de mesurage,
Relevés corps de rue,
Nivellement NGF,
Plan de masse,
Réseaux,
DAO, ...

J-L GIRARD
2-A rue de St Jean
77660 CHANGIS sur MARNE
Tel. : 01 64 35 93 15

AU BOUT'CHOU
Tout pour les petits bouts de 0 à 6 ans

14 - 16, rue Michel Fauvet
77260 La Ferté sous Jouarre
Tél : 01 60 25 56 45 - Fax : 01 60 25 57 78

Les Evènements Passés



SOIREE TEXANE

Le 26 mars 2011, la commission Animation du Conseil municipal organisait une soirée dont le thème était la « country ». On a pu regretter le fait de ne pas pouvoir accepter toutes les personnes, les demandes de réservation ont dépassé nos espérances. À leur arrivée, les convives ont reçu un chapeau de cow-boy, les mettant immédiatement dans l'ambiance texane, et un cocktail à base de Téquila leur a été proposé. Le groupe « Les Compils » a su entretenir cette chaude ambiance par des musiques appréciées par des connaisseurs.

Une animation et des cours de danse country ont été dispensés par le groupe « Attitude Etrepilly Country ». Chacun a pu s'entraîner à son rythme à ces danses de groupes. Les convives ont pu déguster le chili con carne préparé par les membres de commission. La soirée s'est prolongée tard dans la nuit, certains auraient souhaité rester plus longtemps dans cette ambiance conviviale.



Ce soir là, les « cow-boys de Seine et Marne » avaient envahi le Salon de Changis.

Richard FEDERAK

CEREMONIES DU SOUVENIR

En ce dimanche 08 Mai 2011, notre devoir de commémorer le 66^{ème} anniversaire de la capitulation de l'Allemagne Nazie face aux alliés, fut soutenu, une fois de plus, par la présence des Anciens Combattants de Changis sur Marne et de Saint-Jean-Les-Deux-Jumeaux, des élus des deux communes, des Présidents d'Association et de nombreux habitants. Qu'ils en soient remerciés.

Chaque année nous commémorons ce souvenir avec la même émotion. Nos pensées vont à ceux qui sont tombés, à ceux qui se sont battus, à ceux qui ne se sont jamais résignés et à qui nous devons notre liberté.

Hélas, peu d'enfants étaient présents, et nous le regrettons, car ces événements qui ont fait l'histoire doivent être perpétués.

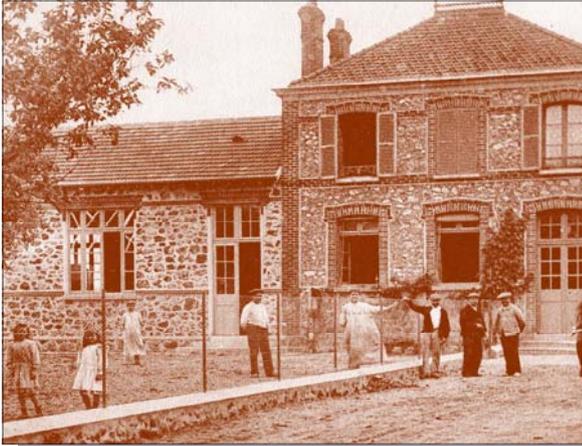
C'est l'Histoire de notre FRANCE.

Le Président des Anciens Combattants
Marcel LACOMBE

Changis d'Hier à Aujourd'hui

D'hier à aujourd'hui, XX^{ème} siècle -1911- (1)

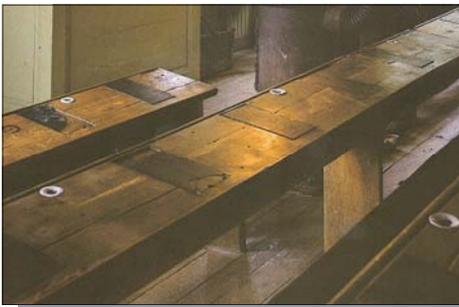
Mai 1911, il y a 100 ans.



L'école de Changis, tel qu'elle était en 1911.

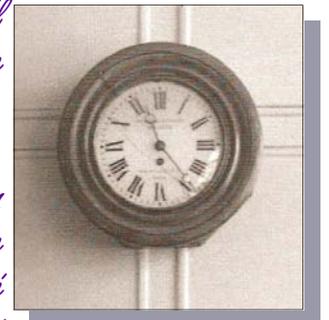
Il est à peine 7 heures du matin que, déjà, M. Petiot, l'instituteur de Changis, gravit les marches qui mènent à l'école du village, « son » école. Il en ouvre la porte et s'arrête au seuil de la classe comme s'il la découvrait. D'un regard attentif et bien qu'il s'en soit déjà assuré la veille au soir, il vérifie que tout est en place, respectant ordre et propreté. La pièce est vaste, haute de plafond, très claire avec sa porte-fenêtre et ses larges baies vitrées. Construite il y a déjà une trentaine d'années elle a certes besoin d'un rajeunissement. Le Conseil Municipal, d'ailleurs, s'en préoccupe et cahier des charges, devis descriptif et estimatif ont été approuvés en février.

Né le 10 janvier 1867, à Treigny, dans l'Yonne, M. Petiot a connu, jeune instituteur sortant de l'École Normale, les classes aménagées tant bien que mal dans d'anciennes granges ou d'antiques maisons de village. Il apprécie d'autant plus la qualité de l'école dans laquelle il exerce depuis 1906. Il aime le bruit sourd de



Les pupitres « allongés » avec leurs encriers en porcelaine, dans une classe d'école en 1911.

ses pas sur le parquet blanchi par tant de lessivages, l'alignement des tables allongées et des bancs sans dossier, fixés au châssis, où s'assoient les élèves par groupe de cinq, les reflets brillants des petites taches blanches des encriers. Il sait et s'en amuse, ce que l'estrade et le bureau ont d'imposants pour les enfants, tout comme le tableau noir fixé au mur avec, sur le côté gauche, les lignes peintes en rouge pour les leçons d'écriture et que le temps a peu à peu délavées. Le cadran, fixé en hauteur au fond de la classe - car il est



Une horloge de la classe en 1911.

là pour le maître et non pour les élèves - indique 7h 20.

M. Petiot sortant sa montre à gousset de son gilet, vérifie l'exactitude de l'heure. Un dernier coup d'oeil aux documents obligatoires affichés à l'entrée, à savoir : la répartition mensuelle et l'emploi du temps et il traverse la classe, s'approche du tableau et prend une craie blanche. A ce moment débute vraiment sa journée d'instituteur. D'une écriture particulièrement élégante, attestée par les divers documents administratifs conservés aux archives et qu'il nous a laissés en tant que secrétaire de mairie il inscrit la date : Mercredi 24 mai 1911.

Changis d'Hier à Aujourd'hui

Puis, sous le trait tiré à l'aide du mètre, la traditionnelle maxime de morale du jour : « Plus fait douceur que violence ». Par la fenêtre, ouverte pour aérer la classe, parvient le grincement d'une charrette qui s'arrête à la hauteur de l'église.

Des enfants en descendent, riant, se bousculant quelque peu et la petite troupe se dirige vers l'école. Arrivés au portail de la cour, devant les marches de la mairie, les enfants peu à peu se calment : M. Petiot est là, sur le seuil de la classe. Au bout d'un instant, il vient ouvrir la porte et les accueille d'un « Bonjour les enfants » rassurant. Se découvrant s'ils n'étaient pas tête nue, ils se dispersent alors sur la cour. Venus de la sente longeant l'arrière de la mairie, de la Grande Rue, de la ruelle de l'église, du chemin de l'Ormois, d'autres enfants rejoignent peu à peu les premiers arrivants. Les fillettes portent une robe mi-longue, protégée par une blouse à carreaux ou un sarrau noir brodé d'un liseré rouge ; quelques-unes ont un fichu sur la tête ou sur les épaules et beaucoup tiennent un petit panier d'osier à la main. Les garçons en culottes courtes et tabliers gris ou noirs arrivent, le cartable à la main, leur sac sur le dos ou leur musette de toile en bandoulière. Dans les petits groupes dispersés sur la cour, on peut distinguer les enfants des familles



Un panier d'écolier de la période 1911.



Une gibecière en cuir (cartable) de la période 1911.

les plus modestes et ceux des plus aisées. Les uns, à leurs sabots de bois ou leurs chaussures montantes au cuir racorni, mais aussi aux rapiécages des culottes et des blouses, aux vêtements usés, parfois trop grands, déjà portés par les aînés ; les autres, à leurs souliers cirés, à leurs robes de satinette pour les fillettes et pour les garçons à leurs vêtements sans pièces rapportées et leurs chemises bien repassées, souvent changées. La blouse, obligatoire, tente de masquer ces différences mais y arrive difficilement...



En 1911, le matin, les sabots de bois des écoliers sont déposés au vestiaire. (pour ne pas salir le parquet ciré) les enfants restent en chaussons pendant la classe.

Il est huit heures. M. Petiot frappe deux ou trois fois dans ses mains : plus un enfant ne bouge, sauf parfois, un plus petit vite rappelé à l'ordre par un plus grand. Un seul autre claquement des mains du maître et les enfants, sur deux rangs, par ordre de taille, s'alignent devant lui. M. Petiot s'avance : chaque enfant tend ses mains et les retourne à son passage. Sont-elles quelque peu salies que M. Petiot renvoie le fautif — c'est le plus souvent un garçon ! — lui désignant la pompe à balancier, à côté de l'entrée. L'enfant comprend et s'exécute.

Changis d'Hier à Aujourd'hui

Un signe du maître et les deux rangs, en ordre, pénètrent dans la classe. Cache-cols, foulards, bérets, casquettes, suspendus aux porte-manteaux, sabots rangés au pied du mur, les enfants devenus à présent écoliers, se rendent à leur place attirée. Ils restent debout, immobiles, un peu raides, les bras croisés, silencieux. C'est là le rite du recueillement, quasi religieux ; on oublie la cour de récréation, on se concentre pour être prêt au travail. Un signe du maître, chacun s'assoit. Six heures de classe les attendent : 3 le matin, 3 l'après-midi.

M Petiot repère une place vide et interroge un élève, voisin de l'absent.

- Il est malade M'sieur. C'est pour ça qui vient pas aujourd'hui.
- Bon, merci Henri, mais ici, nous sommes à l'école pour parler en français correct : On ne dit pas « M'sieur » mais « Monsieur », de même qu'on doit dire : « C'est pour cela qu'il ne vient pas ». Je te prie de le retenir...
- Oui, M's..., oui, Monsieur !

Sans livre, ni cahier, ni exercice, la journée aura donc débuté par une leçon orale sur le langage, valable pour tous, petits et grands. M. Petiot est en effet chargé d'une classe unique et mixte : un cours préparatoire, (7élèves), un cours élémentaire (10 élèves), un cours moyen (12 élèves) et supérieur, (10 élèves), chaque cycle sur deux ans et donc, pour des enfants de 5 à 12 ou 13 ans ! De nos jours, on a du mal à s'imaginer comment on pouvait réaliser un tel tour de force ! C'était monnaie courante, à l'époque, dans les écoles de campagne. Pour y arriver, quelle maîtrise du métier, quelle organisation minutieuse, quelle patience à toute épreuve ! M. Petiot, et M. l'Inspecteur en témoignent, possède toutes ces qualités. Passons donc une journée dans sa classe, ou plutôt, choisissons quelques moments ponctuant son déroulement. La première étape est une préparation rigoureuse, coordonnant les différents emplois du temps, qui a occupé M. Petiot tard dans la nuit. Tout est prévu, le moindre détail pensé à l'avance, noté avec soin dans l'indispensable « Cahier journal », cours par cours, heure par heure. Voici la répartition des activités diversifiées pour ce mercredi 24 mai 1911.

Benedin		
C.P.	C.E.	C.M. C.S.
Moralité		
Lecture M	Calcul	Orthographe M
Copie ardoise	Correction	
Copie cahier	net	
Récréation		
Lecture m	Écriture	Lecture silencieuse et Questions
Calcul m	Lecture	Sciences M
Récréation		
Lecture M	Analyse	Production
Copie	Grammaire M	
Récitation	Exercices	
Dessin		Écriture
Récréation		
Écriture m	Histoire M	
Lecture M	Dessin	

M : le Maître
m : moniteur (un bon élève du C M ou C.S)

La leçon de morale qui débute la journée en est le moment fort. Elle s'adresse au cœur et à la conscience des enfants qui en ressentent la valeur et y sont particulièrement attachés. Loin d'en accentuer l'austérité, M Petiot s'efforce de la rendre familière. Il descend sa chaise de l'estrade et s'assoit au niveau des enfants. Un dialogue s'instaure alors plus librement. La petite Eugénie n'a pas compris « Plus fait... que », langage hors de sa portée.

Changis d'Hier à Aujourd'hui

Le maître interroge du regard, Antoinette, du cours moyen, donne son avis : « Ça.. cela veut dire qu'il faut mieux la douceur que la violence ». Rémy lève la main, M. Petiot lui donne la parole : « Poulu, mon chien, il grogne et montre les dents quand on le tape et à moi il m'obéit quand je lui parle doucement ». Moi, ajoute Blanche, du cours supérieur, je comprends mieux avec ma mère, elle crie jamais ». Le maître passe sur le « ne » oublié car il apprécie le changement de niveau entre Poulu et la maman de Rémy. « Mais, fait-il semblant de s'étonner, vous me parlez des autres : et vous, alors ? Un silence. La réflexion attendue arrive : « C'est aussi pour nous la phrase de morale ! » affirme Violette, répondant ainsi au souhait du maître qui sourit. « C'est vrai, conclut-il, c'est surtout à chacun d'entre vous, à chacun d'entre nous, que toute morale s'adresse. Laurent, veux-tu nous relire la phrase écrite au tableau ». « Plus fait douceur que violence » lit l'enfant, d'une voix assurée, en détachant chaque mot.

M. PETIOT se lève, remet sa chaise derrière le bureau et regarde, satisfait, le cadran au fond de la classe : 8 h 20, il est dans les temps impartis. Il va s'occuper alors personnellement des petits ; pendant ce temps, opérations inscrites au tableau pour les C. El., problème 4 de la page 103 du livre de calcul pour les plus grands. Léger brouhaha pour sortir livres et cahiers, crayons, porte-plumes et règles. Le maître pose un doigt devant sa bouche en fronçant les sourcils, le silence se rétablit.

Suite dans le « Trait d'Union » N° 8 de septembre

Michel DUCREUX



**JACQUES
MENAGER**
35 RUE DES
PELLETIER

LA FERTE SOUS JOUARRE
TEL:0160322820
TV. HIFI. VIDEO. MENAGER.
DU MARDI AU DIMANCHE MIDI

Le Trait

Magazine d'information de CHANGIS SUR MARNE.

Directeur de la publication et de la rédaction :
Jean-Paul SUSINI.

Président de la Commission Communication :
Richard FEDERAK.

Rédacteur, concepteur graphiste
recherche iconographique et montage :
Fred QUETIER.

Ont collaboré à ce numéro :
S. BRULE, M. et M. DUCREUX, M. FERRIER, S. GARET, M. LACOMBE,
P. LABAËYÉ, E. LAPEYRE, G. LE ROY, J. LUCZCZOW, M. Y. SAINTE LUCE,
E. KINZIGER, M. RIVOAL, M. ROBIDOU, J.-P. et F. SUSINI,
A. TOURNIER, A. VELLY.

JOURS D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

LUNDI et JEUDI
de 14H à 18H 30
MERCREDI et SAMEDI
De 9H à 12H

Les rendez vous particuliers doivent être demandés au secrétariat.

LEVEES DE BOUCLERS CONTRE LES FORAGES POUR L'EXTRACTION DU GAZ DE SCHISTE.

Pourquoi ces levées de boucliers ?

Parce que nous sommes tous concernés lorsqu'il s'agit de gaspillage et de pollution des eaux des nappes phréatiques, Chamigny en ce qui nous concerne.

Et aussi parce que des échos des forages occasionnés par cette technique ont traversé l'Atlantique.

D'autre part, des forages verticaux de 2000 à 3000 mètres, et jusqu'à 5000 mètres horizontaux, l'utilisation de 220 000 m³ d'eau par an (de Chamigny) à laquelle on ajoute 5 % de sable et un cocktail de produits chimiques dont la composition est secrète.



Certains de ces produits chimiques sont cancérigènes, ainsi que mutogènes. L'eau ainsi injectée, assaisonnée de produits chimiques n'est récupérée qu'en partie (70%). Le reste va polluer le sous-sol et les nappes phréatiques. Heureusement, il est possible que devant cette levée de boucliers les recherches soient stoppées.

*Malheureusement, le risque « zéro » n'existe pas !
Photo : Internet.*

Georges LE ROY



*Un site de forage au Canada (Saint Barnabé).
Photo : Internet.*



NOS LECTEURS NOUS COMMUNIQUENT

Pour prévenir nos proches lors d'un accident.

Les ambulanciers ont remarqué que très souvent, lors d'accidents de la route, les blessés ont un téléphone portable sur eux. Toutefois, lors des interventions, on ne sait jamais qui prévenir dans ces listes interminables de contacts.

Les ambulanciers ont donc lancé l'idée que chacun d'entre nous rentre dans son répertoire la personne à contacter en cas d'urgence sous le même pseudonyme.

Le pseudonyme « International » connu est « ICE » (In Case of Emergency — en cas d'urgence). C'est sous ce nom qu'il convient d'entrer le numéro de la personne à prévenir, utilisable par les ambulanciers, la police, les pompiers ou les premiers secours. Lorsque plusieurs personnes doivent être contactées on peut utiliser ICE1 - ICE2 - ICE3 etc... C'est très facile à faire et cela peut apporter beaucoup.

Savoir détecter un AVC (Accident Vasculaire Cérébral).

Dans ce genre d'accident, la rapidité de l'intervention est primordiale. Il serait possible de renverser les effets de la crise, selon un neurologue, si la victime peut être prise en charge par un spécialiste dans les trois heures. Le plus délicat est évidemment de déceler cet AVC. Pour détecter un AVC chez une personne qui vient de faire un malaise, il faut que vous lui posiez trois questions :

- demandez lui de **SOURIRE**
- demandez lui de **LEVER LES DEUX BRAS**
- demandez lui de **PRONONCER UNE PHRASE TRES SIMPLE** (ex : Le soleil brille aujourd'hui).

Si la personne a des difficultés à exécuter **L'UNE DE CES TACHES**, appelez le **15** et décrivez les symptômes au répartiteur.

VOUS CONTRIBUEREZ AINSI A SAUVER UNE VIE.

Pierre CHABOT

Informations Diverses

RAPPEL DES DATES A RETENIR

- **24 juin 2011** : Feu de la Saint-Jean, sur le Pâtis (à gauche en bas du Pont, en allant vers Saint-Jean).
- **13 juillet 2011** : Feu d'artifice sur le pont de Changis - Saint - Jean.
- **14 juillet 2011** : Course de radeaux sur la Marne, départ du YCB à 10h00. Pique-nique et guinguette.
- **27 août 2011** : Balade nocturne « contée », [apportez vos lampes].

ETAT-CIVIL

NAISSANCES : Mademoiselle Lou PETELOT, née le 17 avril 2011.

MARIAGES : Monsieur Olivier MERTEN, et Mademoiselle Françoise BUTTE, mariés le 19 mars 2011.

DECES : Madame MAUGER Nicole, décédée le 09 mars 2011;
Madame JOLAIN Gabrielle, décédée le 14 mars 2011.

Les Archives de la Commune

Depuis maintenant trois ans, un bénévole consacre une partie de son temps à la restauration de nos archives communales. Il s'agit des événements marquants qui ont forgé l'identité de notre village; le classement minutieux qui préside au regroupement de documents, plans, délibérations du Conseil Municipal, etc...nous permet d'atteindre déjà la fin du 19ème siècle. On voit que ce travail passionnant est loin d'être terminé.

Quelques thèmes parmi ceux mis en ordre sous forme de dossiers consultables :

- LE PONT DE CHANGIS 1922, 1941, 1959.
- CONCESSIONS DU CIMETIERE 1877.
- BUREAU DE POSTE 1892.
- RESEAU TELEPHONE 1903.
- BATEAU LAVOIR 1906.
- ECOLE 1910.
- INONDATIONS 1910.
- LES GARDES CHAMPÊTRES DE CHANGIS 1894, 1935.
- ETC...

Le tout précieusement conservé dans la salle d'archives du premier étage avec un espace dédié à la consultation.

Si vous souhaitez plonger dans votre passé, faites en la demande au secrétariat de la Mairie afin d'obtenir une autorisation et, si vous le souhaitez un rendez-vous avec le responsable des archives.

Jean-Paul SUSINI

CINEMA - CINEMA

Nous avons depuis trois semaines, à la porte du Foyer Rural, la possibilité de consulter le programme du cinéma de Meaux.

Cette initiative de Monsieur Olivier BELLUTEAU mérite d'être soulignée.

Qu'il en soit vivement remercié.

Mots fléchés Force 3

RÉDUCTION DE VITESSE LIBELLULE	SUTURER DONNER UNE ÉTHIQUE	LANGUE BALTE IMAGINAIRE	QUI A REÇU PLUS DE POIDS SE DÉMÈNE (S')	BLOC DE L'EST DISLOQUER	JUPES À CARREAUX AU PIED ! CRÉDIT-BAIL	ATTAQUÉE AUX ASSISES RELEVÉE
ON EN SORT "À LA NAGE" OISEAUX DE COMPAGNIE						
DIEU ROMAIN TRANSIES			DÉCÈDE NIGAUD		L'OBJET D'UNE QUESTION BOUTON DE LA VARIOLE	
PARTICIPE ROCHE ÉRUPTIVE		DIVISÉ EN PARCELLES MANQUE DE VITALITÉ	ÉPAIS ET TOUFFUS NUIRE À LA BRILLANTE NOTORIÉTÉ	BEAUX PAYSAGES LIÉS	TELLEMENT	COUCHE DE TERRAIN
ELLE DONNE DES IDÉES TOUR D'ITALIE			FAIRE HORREUR RÉGION PICARDE	VOLCAN DE SICILE TERRE PROMISE AU RUGBY		NARINE DE CÉTACÉ
PROTECTION DE L'INTERNAUTE UN AFRICAIN TABLEAU DE PRIX		QUI DURE LES QUATRE SAISONS MOIS			TAXE ÉTATIQUE PETITS BOUTS DE FEMME	CONJONCTION POLICIER
LOUP DE MER OUVRE LA TABATIÈRE AFFAIBLIR			MAILLOT DE COTON LOUTRE D'HUDSON		AFFECTION DE LA JEUNESSE INVITÉS	REFUGE ANIMAL
MUSICIEN BRAVADE		DÉESSE MARINE PLANTE EN RANG		ATOMES VICTOIRE DE NAPOLEON		SA TENUE EST SÉLECTE
DRESSÉS PAR LES GÉOMÈTRES ÉTENDUS IMMOBILES EXTRAIT DE FÉRULE		POISSON ROUGE PASSE À PÉRIGUEUX		DÉVELOPPEMENT FAIRE LE MORT		PRONOM RÉFLÉCHI VEDETTES
SÉPARER ARBRE À SAMARES			LETTRE GRECQUE		JEU D'ARGENT ÉQUERRE	
				ALLONGÉE		
			PROVOQUER PAR LA PAROLE			

Vous avez la solution dans ce numéro.